



Traduire à 4 mains le roman à 4 sous : le tandem Jules Berlioz d'Auriac & Gustave Aimard

Patricia Bogé-Rousseau

Université de Toulouse Jean Jaurès, CAS

Doctorante en traductologie

patricia.rousseau@univ-tlse2.fr

Amélie Josselin-Leray

Université de Toulouse Jean Jaurès et CNRS, CLLE-ERSS

Maître de Conférences

josselin@univ-tlse2.fr

Cet article s'intéresse à deux figures de traducteurs français du XIX^e siècle, Jules Berlioz d'Auriac, assez méconnu, et Gustave Aimard, plus célèbre pour ses romans populaires que pour ses traductions. Les auteurs tentent de démontrer que ces deux personnages pourraient s'être associés dans le but de traduire un roman populaire américain avant de se l'approprier et de le faire paraître d'abord sous le seul nom de Berlioz d'Auriac, puis sous leurs deux noms. L'analyse de certaines incohérences dans les choix de traduction, en particulier l'alternance des phénomènes d'exotisation et d'ethnocentrisme, mène à la conclusion que ce tandem de traducteurs a probablement bel et bien existé, même si les circonstances de cette association restent floues.

This paper focuses on two 19th century French translators: Jules Berlioz d'Auriac, who was not very well-known, and Gustave Aimard, who was more famous for his popular novels rather than his translations. The authors try to show that those two characters might very well have joined forces to translate an American dime novel before appropriating it and having it published first only under Berlioz d'Auriac's name, then under both of their

names. The analysis of some discrepancies in translation choices, in particular the constant shift between foreignization and domestication, leads to the conclusion that this translator duo probably did exist, even though the circumstances in which they went into partnership still remain unclear.

Le XIX^e siècle est le théâtre d'un véritable bouleversement dans le monde de l'édition en France, bouleversement qui aura des répercussions non seulement dans le domaine du journalisme et de la littérature mais également dans celui de la traduction, car cette période est aussi l'ère du rayonnement de la littérature étrangère en France. Un très grand nombre de traducteurs se disputent les faveurs des éditeurs : l'index des traducteurs de l'*Histoire des traductions en langue française : XIX^e siècle* de Chevrel *et al.* en dénombre plus de 1 800 (2012, 1281-1333). Cette concurrence aura parfois des conséquences fâcheuses sur le fruit de leur travail ; Jules Berlioz d'Auriac et Gustave Aimard, les deux figures de traducteurs que nous avons choisi d'évoquer ici en nous focalisant plus particulièrement sur l'une de leurs œuvres intitulée *Jim l'Indien*, ne font pas exception et cèdent parfois à la facilité, peut-être pour répondre à cette demande toujours plus pressante d'un nouveau lectorat.

1. Contexte politique et éditorial

Dès le début du Second Empire en 1852, les journaux, à vocation politique ou non, et les écrivains de renom tels que Victor Hugo, Gustave Flaubert ou Charles Baudelaire, sont frappés par la censure ordonnée par le nouvel Empereur. S'il est vrai que le milieu du XIX^e se trouve entaché par cette tentative de musellement des grands esprits du siècle, cette époque demeure malgré tout l'ère de remarquables avancées scientifiques, de la révolution industrielle et du recul de l'analphabétisme. En effet, pour la période située entre 1837 et 1877, on assiste à une augmentation spectaculaire du nombre d'enfants scolarisés avec 82% d'élèves en plus, mais également du nombre d'écoles avec 36% d'établissements supplémentaires dont 75% pour les seuls établissements publics (DIEBOLT *et al.*, 2007, 2).

Parallèlement à ce recul de l'illettrisme se développe tout naturellement la production du livre à bon marché. On constate l'augmentation non seulement du nombre de titres qui passe de 6 000 en 1828 à 13 500 en 1860, mais également du nombre de tirages qui double entre la fin du XVIII^e siècle et 1860 (KALIFA, 2001, 15). Cet essor affecte tout particulièrement la littérature populaire qui naît dans les années 1830 sous la forme des romans feuilletons. Tirant ensuite partie des progrès de l'imprimerie et des réseaux ferrés de plus en plus étendus qui permettent une diffusion des ouvrages plus large et plus rapide, les maisons d'édition publient à moindre coût des « romans à quatre sous », fascicules illustrés hebdomadaires vendus en livraison au prix de 20 à 50 centimes (MOLLIER, 2008, 26). Il faut en effet satisfaire la demande de ces lecteurs toujours plus nombreux et avides de ces aventures qui doivent avant tout les divertir et leur permettre d'échapper à un quotidien qui n'est pas toujours idyllique. Les auteurs de romans populaires, véritables « forçats littéraires » selon la célèbre expression de Balzac, se mettent alors à écrire de plus en plus et de plus en plus vite, bien souvent d'ailleurs au détriment de la

qualité littéraire des œuvres qu'ils offrent à leur lectorat insatiable (MOMBERT, 2008, 58).

La politique d'alphabétisation qui offre au plus grand nombre l'accès à la connaissance, et notamment à la connaissance de l'auteur étranger, qu'il soit européen, russe, américain ou autre, joue selon toute vraisemblance un rôle prépondérant dans l'augmentation significative du nombre des traductions au XIX^e siècle. Dès 1824, Louise S. Belloc écrit :

Nous sommes dans le siècle des traductions ; jamais la France ne s'est montrée plus avide d'ouvrages étrangers, et cela tient, je crois, au besoin d'innovations qui tourmente notre littérature. Cette curiosité doit avoir de bons résultats. [...] Un bon ouvrage est le legs le plus précieux d'un homme de bien ; mais du moins faudrait-il le sauver des mains de ces mercenaires littéraires qui massacrent un auteur à tant la page (BELLOC, 1824, 42).

Tous les traducteurs du XIX^e siècle ne sont cependant pas des « mercenaires » ou des forçats de la traduction. Un grand nombre d'entre eux sont d'ailleurs des hommes de lettres mais à ceux-là les éditeurs confient les œuvres prestigieuses (CHEVREL *et al.*, 2012, 168). Dans le domaine de la littérature populaire en revanche, le traducteur – la plupart du temps mal payé – est soumis à des contraintes similaires à celles que les éditeurs imposent aux auteurs du genre. La concurrence est en effet sévère et la qualité le cède souvent au rendement car ces mêmes éditeurs qui étaient si peu regardants sur la qualité de l'écriture, ne le sont pas davantage sur celle de la traduction :

[...] il faut publier avant le concurrent, et c'est la motivation principale d'une course à la traduction que remporte Emile Gigault de La Bédollière, l'un des traducteurs les plus prolifiques de son temps, au profit du libraire-éditeur Gustave Barba. Un traducteur expéditif [...] livre donc une traduction bricolée à un éditeur spécialisé dans la littérature populaire sérialisée à 50 centimes, mais en sachant que dans les semaines suivantes, d'autres traductions, tout aussi furtives et expédiées viendront lui faire concurrence (CHEVREL *et al.*, 2012, 300).

2. Jules Berlioz d'Auriac : plagiaire ?

Jules Berlioz d'Auriac n'échappe pas aux règles du genre. Si la carrière de ce personnage, né à Grenoble en 1820, cousin du compositeur Hector Berlioz éveille l'intérêt, ce n'est pas parce qu'il exerça tour à tour les métiers de juge, journaliste, auteur de romans exotiques et traducteur, mais surtout parce que deux hypothèses élaborées par Simon Jeune en 1963 remettent en cause sa légitimité en qualité d'auteur et de traducteur.

Dans *Les types américains dans le roman et le théâtre français (1861-1917)*, Simon Jeune affirme tout d'abord que Jules Berlioz d'Auriac avait fait paraître en 1867 et 1868 chez Brunet (dans la collection des Drame du Nouveau-Monde) douze ouvrages présentés comme originaux, alors qu'il s'agissait en fait de traductions « maladroitement » de romans américains ou anglais (JEUNE, 1963, 29). Le roman *Jim l'Indien* fait partie de ces douze

titres et les recherches menées dans le but de découvrir l'œuvre originale dont il serait la traduction mènent à la découverte d'un *dime novel* américain écrit par Edward S. Ellis¹, *Indian Jim. A Tale of the Minnesota Massacre* (BOGÉ-ROUSSEAU, 2011). Équivalent américain du roman à quatre sous publié en France à la même époque, le *dime novel* est ainsi nommé car il ne coûte que dix cents, soit une *dime*. Créé par la maison *Beadle and Company* en 1860, le *dime novel* devient une expression générique désignant une œuvre populaire en format de poche et à la couverture attirante, publiée et distribuée à moindre coût (BROWN, 1997, 1) et dont le héros, qu'il soit hors la loi, cow-boy, détective ou ouvrier du chemin de fer doit toujours faire triompher la justice (MILNER *et al.*, 1994, 712).

L'analyse comparée d'*Indian Jim* et *Jim l'Indien* a confirmé l'hypothèse avancée par Jeune : le roman publié sous le nom de Berlioz d'Auriac n'est autre que la traduction du livre écrit par Ellis en 1864 (BOGÉ-ROUSSEAU, 2011). Peut-on toutefois considérer qu'il s'agit d'un plagiat ? Peut-être pas, car la substitution du nom du traducteur à celui de l'auteur n'est pas rare dans le paysage littéraire du XIX^e siècle. En effet, tandis que le nom du traducteur est absent de 30% des romans en langue étrangère publiés chaque décennie, dans 6% d'entre eux en revanche le nom de l'auteur de l'œuvre originale n'est pas mentionné (CHEVREL *et al.*, 2012, 1264). Il est donc possible que la démarche de Berlioz d'Auriac n'ait pas relevé d'une réelle intention coupable mais ait plutôt résulté d'une politique éditoriale relativement répandue, qui s'explique peut-être dans le cas d'*Indian Jim* par l'absence de notoriété d'Edward Ellis en France à l'époque. Charles Nodier semble justifier cette pratique dans ces lignes rédigées dès 1812 dans ses *Questions de littérature légale* :

Aucune langue ne peut condamner l'écrivain à qui elle a l'obligation d'être journellement enrichie de toutes les conquêtes qu'il lui plaît de faire sur les autres : et si le procédé de l'auteur n'est pas d'une extrême sévérité morale, il n'en résulte cependant aucun désavantage social qui puisse en balancer l'utilité ; c'est pourquoi le cavalier Marin ne faisait pas difficulté de dire que prendre sur ceux de sa nation, c'étoit larcin ; mais que prendre sur les étrangers, c'étoit conquête (NODIER, 1812, 5).

Toutefois, à la lecture de *Jim l'Indien*, on peut se demander si le(s) traducteur(s) a(ont) rempli la condition permettant de justifier cette appropriation, à savoir l'enrichissement de la langue française.

¹ Edward Sylvester Ellis fut l'un des précurseurs et des plus populaires écrivains de *dime novels*. Puisant son inspiration dans les romans de Cooper il fut l'auteur du premier roman du genre : *Seth Jones ; or The Captives of the Frontier* (LETOURNEUX, 1998).

3. *Jim l'Indien* : une traduction à 4 mains ?

3.1. Une association inattendue

Simon Jeune ne se contente pas d'exprimer l'hypothèse d'un plagiat par Berlioz d'Auriac, il fait également référence à une probable association entre ce dernier et son contemporain Gustave Aimard. Véritable écumeur des mers au sein de la Marine Royale française (BASTAIRE, 2000, 16), puis aventurier au Far West où il épouse une Comanche, avant de devenir chercheur d'or dans les mines de la Sonora (*ibid*, 23), Aimard revient en France en 1854 pour narrer ses aventures dans des romans aux titres évocateurs de l'Ouest qui lui est cher tels que *Les Trappeurs de l'Arkansas* (1858) ou *Les Outlaws du Missouri* (1868) qui font de lui l'un des plus célèbres auteurs français de littérature populaire. A la fin des années 1870 cependant, les affaires de Gustave Aimard, malade et ruiné par des investissements douteux, sont au plus mal (CHEVRIER, 2000, 55-56). C'est à ce moment-là que les douze romans évoqués par Simon Jeune parus une première fois chez Brunet en 1866 et 1867 sous le seul nom de Jules Berlioz d'Auriac font l'objet d'une seconde parution en 1878 et 1879 chez Degorce-Cadot, sous leurs deux noms cette fois, celui d'Aimard précédant même celui de Berlioz d'Auriac sur la première de couverture.

A la lumière de l'analyse comparée d'*Indian Jim* et de *Jim l'Indien*, des incohérences qui émaillent la version traduite et des procédés opposés choisis par le(s) traducteur(s) (BOGÉ-ROUSSEAU, 2011), il semble en effet probable que Gustave Aimard ait participé, de près ou de loin, à la traduction d'*Indian Jim*, même s'il ne le fit que sporadiquement, en n'intervenant que de façon ponctuelle et pour certains chapitres seulement. Il faut alors, si l'on veut parler du Jules Berlioz d'Auriac traducteur, associer à son nom celui de Gustave Aimard et envisager non pas *une* mais *deux* figures de traducteurs, quelles que fussent les raisons qui les poussèrent à envisager cette association : une « sordide manœuvre commerciale » comme le suppose Jeune (1963, 29), une réelle et fructueuse collaboration ayant pour but de réunir deux talents aux expériences diverses, ou le moyen pour Berlioz d'Auriac de s'assurer un succès commercial grâce à la réputation d'Aimard (membre de la *Société des gens de lettres*) et la possibilité pour ce dernier de revenir sur le devant de la scène littéraire de laquelle les revers de fortune l'avaient tenu éloigné pendant plusieurs années.

3.2 De l'exotisation à l'ethnocentrisme

Nous avons vu que dans le domaine de la littérature populaire le contexte éditorial de l'époque est propice aux traductions « maladroites » évoquées par Simon Jeune. Peut-on alors s'étonner de l'absence de cohérence dans les choix de traductions ? En effet, les traducteurs – auxquels le substantif « adaptateurs » conviendrait d'ailleurs sans doute mieux, tant les ajouts,

suppressions et substitutions abondent dans le texte cible – ont recours pour traduire *Indian Jim* à deux procédés aussi parfaitement opposés que peuvent l'être l'exotisation ou *foreignization* que Venuti définit comme « *an ethnodeviant pressure on those [cultural] values to register the linguistic and cultural difference of the foreign text, sending the reader abroad* » (VENUTI, 1995, 20), et l'ethnocentrisme ou *domestication* défini comme « *an ethnocentric reduction of the foreign text to target-language cultural values, bring[ing] the author back home* » (*ibid.*).

L'examen de ces stratégies – ou, devrait-on dire, du défaut de stratégie – tend à confirmer l'hypothèse de leur collaboration même si quelques rares exemples relevés dans notre analyse suggèrent le contraire.

3.2.1. Solo de traduction par Berlioz d'Auriac ?

Jim l'Indien a pour toile de fond la Frontière, cette région de l'Amérique que les colons repoussent toujours plus vers l'Ouest et qui est souvent le théâtre de conflits entre les Européens et les Indiens qui occupaient le territoire jusqu'à ce que les nouveaux arrivants se l'approprient. L'action se situe au tout début du soulèvement des Indiens Dakotas contre les Blancs dans le Minnesota². Les héros de l'histoire sont les membres de la famille Brainerd, leur ami Adolphe Halleck et leur fidèle compagnon Jim, un Indien converti au christianisme qui les mènera tous sains et saufs vers Saint-Paul après que leur maison a été détruite, tous à l'exception de Maggie Brainerd qui tombera sous les coups de poignard d'un Indien.

Deux points particuliers de l'analyse comparée des deux versions du roman menée dans Bogé-Rousseau (2011) tendent à mettre en doute l'hypothèse d'une collaboration entre Aimard et Berlioz d'Auriac. Il s'agit tout d'abord de la suppression de certaines références historiques. A moins qu'il ne s'agisse d'une stratégie ethnocentrique visant à ne pas désorienter le lectorat populaire auquel le contexte politique américain était peu familier, il est difficile d'imaginer qu'ayant vécu pendant plusieurs années outre atlantique, Gustave Aimard n'ait pas connu l'existence du *General Sibley*³ (ELLIS, 1908, 93), ni l'identité de celui que l'auteur d'*Indian Jim* désigne sous son surnom d'*Uncle Abe*⁴ (*ibid.*, 22). Le second argument tendant à accréditer la thèse d'un traducteur unique en la personne de Berlioz d'Auriac réside dans la surenchère dans l'œuvre traduite de substantifs appartenant au champ lexical de la religion. Les références au christianisme sont pourtant un élément essentiel du récit original et l'on y apprend d'ailleurs très vite que si Jim est apprécié des

² En août 1862 la population indienne, affamée par les violations répétées des traités qui stipulaient que des provisions et de l'argent devaient leur être fournis en échange de leurs terres, se révolte contre le gouvernement américain.

³ Célèbre Brigadier Général de l'armée des Confédérés, qui s'illustra durant la guerre de Sécession puis qui fut à l'origine de l'exécution publique de 38 Indiens Sioux le 26 décembre 1862 (BROWN, 2009, 65 à 78).

⁴ Surnom donné à Abraham Lincoln.

Brainerd, c'est uniquement parce qu'il s'est converti au christianisme. Mais alors que l'on compte seulement 14 *God* dans *Indian Jim*, on dénombre 21 occurrences du mot *Dieu* dans *Jim l'Indien* ; de même le mot *heaven* apparaît seulement 10 fois dans l'œuvre en anglais alors que *ciel* dans son acception religieuse est cité 15 fois dans le roman traduit (BOGÉ-ROUSSEAU, 2011, 60). Il est vrai que l'on ne sait rien des convictions de Jules Berlioz d'Auriac en matière de religion, mais on sait en revanche que pour Gustave Aimard l'existence de Dieu ne peut être envisagée que si elle est associée aux concepts de liberté et de fraternité (BASTAIRE, 2000, 84), concepts qui semblent absents de ce roman tout au long duquel plane le sentiment de haine que les Brainerd vouent à tout Indien non converti.

3.2.2. La griffe ou l'interprétation d'Aimard

L'alternance des procédés d'exotisation et d'ethnocentrisme relevée dans *Jim l'Indien* plaide cependant davantage en faveur d'une co-translation. En effet, si le texte-cible est souvent adapté aux contextes culturels et historiques français, plus conformes au mode de vie de Berlioz d'Auriac, certains passages du roman font ostensiblement référence à la civilisation américaine, bien connue d'Aimard. La récurrence du terme *désert* pour désigner le décor des péripéties vécues par les héros de l'histoire illustre parfaitement le choix d'exotisation du paysage par Berlioz d'Auriac et Aimard. Ils utilisent en effet ce substantif à douze reprises alors qu'Ellis ne fait jamais mention de *desert* dans la version originale puisqu'au contraire il situe l'action au milieu de fleuves, de lacs et de forêts. Il faut alors probablement reconnaître dans ce « désert » la griffe d'Aimard qui vécut près de la frontière mexicaine et qui associait en toute logique les Indiens aux étendues arides et désertiques du sud-ouest des États-Unis plutôt qu'aux plaines fertiles du Minnesota.

Les sentiments personnels de Gustave Aimard à l'égard des colons européens semblent également poindre dans la traduction de la phrase : "*From my own personal knowledge, I know [the Indians] have been swindled and abused by the traders and agents*" (ELLIS, 72) par : "Remarquez-le bien, Will ; les trafiquants, les émigrants, les pionniers, les forestiers, les chasseurs, les trappeurs, les settlers, tout le monde s'est jeté sur ce pauvre désert et sur ses pauvres habitants comme sur une terre de conquête" (AIMARD & BERLIOZ D'AURIAC, 2007, 80). Par ce procédé ethnocentrique en effet, aux termes *traders* et *agents* sont substitués quasiment tous les types de la civilisation européenne colonisatrice. La haine que vouait Aimard aux pionniers et aux Blancs – qui selon lui « détruisaient » les Indiens (JEUNE, 1963, 28) – n'avait d'égal que son « anti-racisme agressif » (*ibid*, 88) et dans cette déclaration se trouvent réunis la plupart de ceux qu'il tenait pour responsables de l'oppression envers les Indiens.

La bienveillance de Gustave Aimard à l'égard des Indiens peut également expliquer la disparition dans *Jim l'Indien* de la référence qu'Ellis fait aux

*Digger Indians*⁵ à la fin du deuxième chapitre lorsqu'Halleck déclare : "*If I were a Digger Indian I suppose I might*" (ELLIS, 23). Halleck, en homme civilisé, se refuse à manger de l'ours, mais il admet qu'il pourrait s'y résoudre s'il appartenait à cette catégorie d'Indiens que même lui juge inférieure. Il était peut-être impossible pour Gustave Aimard de faire figurer dans la version traduite cet aveu de mépris à l'égard de certaines tribus – notamment celles du sud-ouest qu'il semble avoir bien connues – ou envers certains membres de la nation indienne que le héros estime ne pas être dignes de respect, à fortiori lorsque ces paroles sortent de la bouche du seul personnage de l'histoire auquel la défense de la cause indigène tient tant à cœur.

Conclusion : une collaboration dans l'air du temps

Nous ne prétendons pas avoir fait la démonstration d'une collaboration réelle entre Jules Berlioz d'Auriac et Gustave Aimard. La théorie selon laquelle ces deux personnages n'auraient associé leurs noms qu'à des fins commerciales est, nous l'avons vu, tout à fait justifiable et se trouve étayée par les propos de Simon Jeune qui écrit qu'« il ne semble pas qu'Aimard ait su l'anglais » (1963, 29). On peut cependant douter du fait qu'un homme ayant vécu plusieurs années en Amérique du Nord n'ait pas su à son retour manier suffisamment l'anglais pour traduire *Indian Jim* dont le vocabulaire est somme toute assez peu recherché. Si l'on ajoute à cela l'absence de cohérence dans les choix de traduction et le parti pris contre le colonisateur, il est légitime de penser qu'Aimard a bien participé à la traduction d'*Indian Jim*. Où, quand et comment les deux associés se seraient rencontrés, nos recherches n'ont pas permis de le découvrir mais il est possible d'envisager une collaboration au sein de l'un de ces cabinets de traduction qui fleurissent au début du XIX^e siècle pour faire face à l'arrivée massive d'œuvres étrangères. Le processus de traduction s'y effectuait souvent en deux temps, une sorte de nègre-traducteur étant chargé de transposer grossièrement dans la langue cible le texte étranger que le traducteur officiel se contentait de parfaire, à l'instar de cette autre figure de traducteur du XIX^e, Auguste-Jean-Baptiste Defauconpret, qui dirigeait à Londres une « véritable usine à traduction » où furent produits en 1828 pas moins de 47

⁵ L'anthropologue californien Allan Lonnerberg écrit dans un article consacré aux "*Digger Indians*" : "*Digger was the term popularly used by Whites to denote Indians—primarily, but not exclusively, the Indians of Central California. It entered into the local vernacular during the middle of the last century [...]. "Digger" was also a curse: the use of it often served to encapsulate Indians as being treacherous, bloodthirsty, dirty, squalid, lazy, comic, and/or pathetic as the time and place dictated, and such portrayals were often accompanied by violence*" (LONNERBERG, 1981).